

BOURSE D'EXTERNAT 2025-2026

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en **3^e année de médecine** et en **4^e année de pharmacie**, au titre de l'année universitaire **2025-2026**, que pour bénéficier de la **bourse d'externat**, ils doivent obligatoirement :

Déposer auprès du Service des Affaires Estudiantines :

- Une copie certifiée conforme de leur **Carte d'Identité Nationale (CIN)**.
- Une **attestation RIB** cachetée et signée par la banque au nom de l'étudiant.
- **Remplir le formulaire ci-dessous.**

➤ [Bourse d'Externat - Formulaire](#)

Prière d'agrafer et de rassembler ces documents dans une chemise à bulles, puis de noter sur la chemise votre nom, prénom et numéro de CIN, niveau d'études et filière.

NB : Le dépôt des dossiers et la soumission des formulaires sont ouverts **jusqu'au lundi 10 novembre 2025, jusqu'à 15h.**

Seuls les étudiants réinscrits pour l'année universitaire 2025-2026 pourront bénéficier de la bourse

Aucun document ou formulaire ne sera accepté après cette date.

Casablanca le 03/11/2025

